

Image not found or type unknown



SOMMAIRE : [Quoi de neuf / Actus régionales / Appel à projet / Veille législative / Actus sociales / Agenda](#)

Flash n°36 du 1
Décembre 2021

QUOI DE NEUF

[CREAI - MDPH 02] Admissions en ESMS dans l'AISNE

Publié le 30 Novembre 2021

En 2014, le rapport « Zéro Sans Solution » remis par Denis Piveteau, faisait état des ruptures de parcours en établissement spécialisé, auxquelles étaient confrontées les personnes en situation de handicap. Il corrélait une partie de ces dernières à la difficulté de « faire exécuter, les décisions d'orientation par lesquelles la CDAPH désigne les établissements ou services médico-sociaux ». Aujourd'hui encore, force est de constater, qu'un décalage persiste entre les orientations prononcées par la CDAPH et les décisions d'admission prises par les établissements.

Pour répondre à ces enjeux, la MDPH de l'Aisne s'est engagée au côté du Conseil Départemental et de l'ARS Hauts-de-France, dans le déploiement du logiciel « suivi des décisions d'orientation » ViaTrajectoire Handicap.

Afin d'intégrer la mise en œuvre de ce nouveau système d'information à une évolution globale des pratiques, la MDPH a élaborée une « charte des pratiques partagées de régulation et de suivi des admissions ».

Dans la continuité des travaux déjà engagés par la MDPH de l'Aisne, le CREAI a été sollicité pour animer des groupes de travail, à partir des engagements et fiches actions de la charte.

Ces derniers ont eu pour objectif l'appropriation d'un cadre d'action commun et l'harmonisation des pratiques de suivi et de mise en œuvre des décisions d'orientation.

Le guide des pratiques partagées : « [Suivi des décisions d'orientation et processus d'admission en ESMS dans le département de l'Aisne](#) », restitue les réflexions et les outils créés dans le cadre de cette démarche collective.

Crédit photo [Freepik](#) vecteur créé par [studiogstock](#) - [fr.freepik.com](#)

Formation et journées portes ouvertes de l'IRTS Hauts de France

Publié le 30 Novembre 2021

Se former à la fonction Tutorale

L'IRTS Hauts-de-France ouvre une nouvelle session de formation de TUTEUR à Loos à compter de mars 2022.

Cette formation est conçue pour permettre aux salariés qui encadrent des alternants au sein de leur structure, de les accompagner au mieux dans leur parcours de professionnalisation.

Pour tout renseignement pédagogique, calendrier, inscription, consulter la fiche [Formation TUTEUR](#)

Ou contacter : Madame HARIZI, Assistante de formation

Téléphone : 03 20 62 53 75 Email : zharizi@irtshdf.fr

Journées Portes ouvertes de l'IRTS Hauts-de-France :

1er décembre – 14h – IRTS Arras 1er décembre – 13h30 IRTS Anzin 8 décembre – 13h30 – IRTS Loos 15 janvier – de 9h à 12h – IRTS Étaples 29 janvier – IRTS Grande-Synthe 2 février – 13h30 –

IRTS Loos 30 mars – 14h – IRTS Arras 11 ou 18 mai – 13H30 – IRTS Anzin

Toute l'information sur le site de l'IRTS : <https://irtshdf.fr/journees-portes-ouvertes-des-sites-de-lirts-hauts-de-france/>

Inscription pour participer aux webinaires sur les formations : <https://irtshdf.fr/reunions-dinformation-journees-portes-ouvertes-2021-2022/>

Sensibilisation Handicap psychique et vieillissement

Publié le 30 Novembre 2021

Le CREHPSY Hauts-de-France organise une action de sensibilisation Handicap psychique et vieillissement

[Le 6 janvier 2022 à Amiens](#)

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous [contacter](#).

[CEMEA] Mandataires Judiciaires, une nouvelle offre de formations professionnelles continues

Publié le 30 Novembre 2021

Le CEMEA Nord Pas de Calais propose une nouvelle offre de [formations professionnelles continues MJPM 2022](#)

À destination des professionnel-le-s de la protection juridique des majeurs, du sanitaire et médico-social, ces 11 formations traitent des spécificités du métier de mandataire judiciaire ou du travail pluridisciplinaire.

[Consultez le catalogue en ligne](#)

[Ville de Lille] Budget participatif

Publié le 30 Novembre 2021

Depuis le 2 novembre et jusqu'au 31 décembre 2021, vous pouvez déposer vos idées pour le budget participatif 3ème édition. Deux millions d'euros sont réservés pour leur concrétisation, dont 500.000€ pour les idées déposées par les enfants entre 9 et 18 ans.

Quelques minutes et lignes suffisent. Le porteur de l'idée peut être seul ou en groupe, ce dispositif est ouvert aux associations et collectifs.

Cette année, l'accent sera mis sur les projets visant à rendre la ville plus inclusive, plus solidaire.

Pour tout savoir sur cette troisième édition du budget participatif et déposer des idées :

<https://participez.lille.fr>

Si vous avez des questions adressez les à : budgetparticipatif@mairie-lille.fr

N'hésitez pas à visionner [cette vidéo](#) pour plus de précisions

Psychiaclic - nouveau site

Publié le 30 Novembre 2021

Psychiaclic est un outil d'aide au diagnostic et à la prise en charge pour le médecin généraliste pour toute consultation à motif psychiatrique. A l'aide d'un algorithme décisionnel, de fiches-pratiques sur les différents troubles, un lexique des termes sémiologiques, d'une aide à la rédaction des certificats médicaux de soins sans consentement et du courrier d'adressage au psychiatre, le portail espère permettre une meilleure accessibilité aux services de santé mentale et donc une amélioration du pronostic et de la qualité des parcours de soins. En particulier pour les troubles psychotiques débutants.

Cette démarche est portée par la fédération régionale de recherche en psychiatrie et santé mentale des

Hauts-de-France (F2RSMpsy). Elle est le fruit d'une collaboration entre le département de médecine générale, le pôle de psychiatrie du CHU de Lille et le groupement hospitalier de territoire de psychiatrie du Nord et du Pas-de-Calais (GHT psy 59-62). Elle est financée par la Fondation de France. Elle s'inscrit dans le projet PEP 48 visant à réduire le délai d'accès aux soins dans le premier épisode psychotique chez les jeunes et impliquant professionnels, usagers et familles.

Source : F2RSM

APPEL À PROJET

Déploiement de l'expérimentation EQUIP'ADDICT à l'intention des CSAPA

Publié le 30 Novembre 2021

L'objectif de cet Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) lancé à destination des CSAPA est de déployer des Equip'Addict (ou « MicroStructures Médicales Addictions ») dans l'ensemble de notre région, et notamment sur les territoires prioritaires.

Equip'addict est un dispositif visant à améliorer le maillage territorial des prises en charge et l'accès à des soins de proximité pour les patients avec une ou plusieurs conduites addictives et présentant une situation complexe, par une équipe pluriprofessionnelle (psychologue et travailleur social du CSAPA) centrée autour du médecin généraliste.

Les CSAPA intéressés par ce dispositif feront parvenir à l'ARS HDF dans un premier temps leur candidature sous forme de lettre d'intention. Sur les territoires sélectionnés, l'ARS HDF organisera dans un deuxième temps avec l'URPS ML des rencontres territoriales d'information et de mobilisation, pour présenter Equip'Addict aux professionnels venant de structures / dispositifs d'exercice coordonné, recensés par les CSAPA candidats. A l'issue de ces rencontres, il sera demandé aux CSAPA candidats un dossier complet permettant l'entrée effective dans l'expérimentation de l'ensemble de ces équipes (CSAPA et médecins issus de structures/dispositifs d'exercice coordonné).

Date limite de dépôt de la lettre d'intention : mercredi 5 Janvier 2022

La lettre d'intention puis le dossier complet sont envoyés sous format électronique (envoi par courriel) et sous format papier.

Envoi électronique à l'adresse mail ARS-HDF-PPS-ADDICTIONS@ars.sante.fr

Et par papier à l'adresse suivante :

Agence régionale de santé Hauts de France

556 avenue Willy Brandt

59777 Euralille

[Plaquette URPS](#)

[Cahier des charges de l'expérimentation](#)

[Convention CNAMTS ARS HDF](#)

[Lettre d'engagement](#)

VEILLE LEGISLATIVE

Décryptage - Démarche qualité en ESSMS

Publié le 30 Novembre 2021

Les démarches qualité au sein des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS), instaurées par la Loi du 2 janvier 2002, connaissent depuis 2018 de nombreuses évolutions : intégration de l'Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ANESM) au sein de la Haute Autorité de Santé (HAS), réforme des démarches d'évaluation, des calendriers d'évaluation, création d'un référentiel commun d'évaluation... Alors que l'ensemble de ces démarches conduites par la HAS et la Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS) devrait aboutir à une réforme qui entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2022, DECRYPTAGE, la publication bimestrielle des CREA, fait le point sur les réformes en cours.

[Décryptage du décret qualité](#)

Source : ANCREAI, novembre 2021

Veille au 30 novembre 2021

Publié le 30 Novembre 2021

Droits des personnes

Décret n° 2021-1516 du 23 novembre 2021 tendant à renforcer l'effectivité des droits des personnes victimes d'infractions commises au sein du couple ou de la famille

[JORF n°0273 du 24 novembre 2021](#)

Inclusion sociale

Arrêté du 18 novembre 2021 fixant pour 2021 le niveau de la contribution du programme 304 « Inclusion sociale et protection des personnes » au fonds d'intervention régional

[JORF n°0273 du 24 novembre 2021](#)

Maison de naissance

Décret n° 2021-1526 du 26 novembre 2021 relatif aux maisons de naissance

[JORF n°0276 du 27 novembre 2021](#)

COVID-19 – Crise sanitaire

Arrêté du 29 novembre 2021 modifiant l'arrêté du 1er juin 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire

[JORF n°0278 du 30 novembre 2021](#)

Décret n° 2021-1533 du 27 novembre 2021 modifiant le décret n° 2021-699 du 1er juin 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire

[JORF n°0277 du 28 novembre 2021](#)

Décret n° 2021-1527 du 26 novembre 2021 modifiant le décret n° 2021-699 du 1er juin 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire

[JORF n°0276 du 27 novembre 2021](#)

Décret n° 2021-1521 du 25 novembre 2021 modifiant le décret n° 2021-699 du 1er juin 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire

[JORF n°0275 du 26 novembre 2021](#)

ACTUS SOCIALES

[CNSA] Troisième schéma national d'organisation sociale et médico-sociale pour les handicaps rares 2021-2025

Publié le 30 Novembre 2021

Le 3ème schéma national d'organisation sociale et médico-sociale pour les handicaps rares 2021-2025 doit inscrire durablement la reconnaissance des situations de handicap rare dans les politiques publiques du handicap. Les progrès apportés dans l'organisation de l'offre doivent être consolidés en prenant en compte l'évolution du contexte institutionnel et le nécessaire développement de la démarche inclusive.

Le troisième schéma s'inscrit dans les avancées et les ambitions des deux précédents avec la même volonté d'assurer à tous et pour chacun un accompagnement de qualité. Il vise à consolider l'organisation actuelle et à accompagner la transformation de l'offre médico-sociale au bénéfice et avec les personnes en situation de handicap rare et leurs proches aidants. Il s'appuie sur une logique de parcours et de continuité des services.

[Troisième schéma national](#)

Source : CNSA, 23 novembre 2021

[Psychom] La santé mentale dans la cité

Publié le 30 Novembre 2021

La santé mentale est un enjeu majeur qui concerne toute la population. Les équipes municipales sont quotidiennement confrontées aux besoins en santé mentale de leur population. Cette brochure a donc été réalisée pour

Comprendre les enjeux de la santé mentale et le rôle de coordination territoriale
Proposer des exemples d'actions et des ressources et outils pour les services municipaux

[Brochure](#)

Source : [Psychom](#), novembre 2021

[Cercle Vulnérabilités et société] Ma voix compte 2022

Publié le 30 Novembre 2021

Deux millions de Français en situation de fragilité mentale vont se rendre aux urnes lors des élections présidentielles en avril 2022. le Cercle Vulnérabilités et société lance l'opération Ma voix compte 2022, un dispositif destiné aux professionnels des structures sociales et médico-sociales concernées élaboré en collaboration avec Adef Résidences, la Croix-Rouge française, la Fondation partage et vie ou encore France Alzheimer. Ce kit comprend des outils et des supports pour organiser des ateliers de sensibilisation dans les établissements.

[Kit](#)

Vous pourrez faire vos retours et remonter les propositions des groupes (jusqu'au 30 janvier 2022), en suivant [ce lien](#)

Les retours d'expériences des personnes concernées seront ensuite transmis aux candidats.

Source : Le cercle Vulnérabilités et société, 24 novembre 2021

[Cour des comptes] La prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées

Publié le 30 Novembre 2021

La Cour des comptes a rendu publique une étude le 25 novembre sur la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées. Ce rapport identifie les points de blocage et formule six recommandations qui permettraient d'améliorer la vie d'un quart de la population française.

La Cour des comptes remarque en effet que les usagers rencontrent des difficultés à identifier les nombreux interlocuteurs. Pour simplifier les démarches, elle propose notamment la mise en place d'une « offre graduée de services » comprenant trois niveaux.

L'adaptation des logements est une problématique récurrente. L'objectif est de réduire les chutes et des décès.

[Rapport](#)

Source : Cour des Comptes, novembre 2021

[CREAI ORS Occitanie] Maison d'accueil spécialisée (MAS), Foyer d'accueil médicalisé (FAM), Etablissement d'accueil médicalisé (EAM). Etat des lieux

Publié le 30 Novembre 2021

Cette note documentaire, commanditée par l'ARS Occitanie, a été diffusée lors des journées MAS-FAM "Viens chez moi, j'habite en établissement", qui se sont tenues à Toulouse du 8 au 10 novembre 2021. Elle propose un état des lieux sur les Maisons d'accueil spécialisé (MAS), les Foyers d'accueil médicalisé (FAM) et les Établissements d'accueil médicalisé (EAM). Elle rappelle le contexte réglementaire de ces dispositifs et présente les politiques publiques mises en place ainsi que les recommandations de bonnes pratiques professionnelles (RBPP). Elle propose aussi quelques initiatives exemplaires dans lesquelles ces ESMS expérimentent de nouvelles modalités d'organisation et d'accompagnement pour fluidifier les parcours et favoriser l'autodétermination des personnes qui y sont accueillies.

[Note documentaire](#)

Source : Creai ORS Occitanie, novembre 2021

3e édition de l'étude sur l'impact de la stratégie nationale autisme et troubles du neuro-développement

Publié le 30 Novembre 2021

10% des enfants naissent en France chaque année avec un trouble du neurodéveloppement.

Le secrétariat d'état chargé des personnes handicapées lance la 3ème édition de l'enquête d'impact sur l'Autisme et les troubles du neurodéveloppement.

Cette enquête conçue avec Ipsos, est ouverte du 22 novembre au 20 décembre. Elle s'adresse à toutes les personnes autistes, Dys, TDI, Tdah et leurs familles.

L'objectif de l'étude est de mesurer, d'une année sur l'autre, la progression de leur qualité de vie et de contribuer à faire évoluer la stratégie nationale.

[Questionnaire en ligne](#)

Source : secrétariat d'état chargé des personnes handicapées, 22 novembre 2021

[Rapport] La parole aux enfants

Publié le 30 Novembre 2021

Gautier Arnaud-Melchiorre, étudiant en droit de 26 ans et ancien enfant placé a remis le 20 novembre dernier à Adrien Taquet, secrétaire d'Etat chargé de l'enfance et des familles, son rapport de mission « [La parole aux enfants À \(h\)auteur d'enfants](#) ». Pendant six mois, Gautier Arnaud-Melchiorre a recueilli la parole de plus de 1 500 enfants protégés par l'aide sociale à l'enfance (ASE) et jeunes majeurs.

Les conclusions du rapport sont en demi-teintes. Les enfants témoignent de manière positive de l'accompagnement par les travailleurs sociaux et soulignent leur professionnalisme. Cependant, des dysfonctionnements persistent comme le peu de disponibilité et la faible fréquence des rencontres avec le référent. La question des « temps de la nuit » est également soulevée : pouvoir disposer d'une chambre agréable où dormir et l'amélioration de la sécurité. Les questions affectives et sexuelles avec les jeunes sont également abordées même si le sujet reste encore tabou. Le rapport suggère la création

de lieux dédiés afin d'éviter les squats.

Une charte « [des droits des enfants protégés à l'ASE](#) » complète ce rapport

Source : [Lien social](#), 25 novembre 2021

[DARES] Obligation d'emploi des travailleurs handicapés en 2019

Publié le 30 Novembre 2021

En 2019, 505 300 travailleurs handicapés sont employés dans les 102 500 établissements assujettis à l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (OETH).

L'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (OETH) impose aux établissements assujettis une part minimale de travailleurs handicapés de 6 % de leur effectif.

81 % des établissements assujettis emploient directement au moins un bénéficiaire de l'OETH. Le taux d'emploi direct en équivalent temps se stabilise à 3,5 %. Il reste inchangé depuis 2016.

9 % des établissements assujettis choisissent de verser une contribution financière à l'Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées (Agefiph).

[Résultats de l'enquête](#)

Source : Dares, 9 novembre 2021

Violences conjugales en 2020

Publié le 30 Novembre 2021

Le ministère de l'Intérieur a publié le 22 novembre les résultats de l'enquête sur les violences intrafamiliales. En 2020, 125 personnes ont été tuées en France par leur partenaire contre 146 en 2019. Si le nombre d'homicides a diminué, celui des violences physiques a augmenté de 10% entre 2019 et 2020.

Il s'agit principalement de femmes en inactivité. Les départements les plus touchés par les violences conjugales sont la Seine-Saint-Denis et la Guyane.

[Etude](#)

Guide la justice des mineurs

Publié le 30 Novembre 2021

Le ministère de la Justice a publié à l'occasion du 32ème anniversaire de la convention internationale des droits de l'enfant le « Guide la justice des mineurs ». A destination des familles et des professionnels non-juristes, cette publication illustrée a pour objectif d'expliquer le fonctionnement de la justice des mineurs : rôle du juge, fonctionnement de la tutelle des mineurs, déroulement d'une audience chez le juge.

[Guide](#)

Source : Ministère de la Justice, 20 novembre 2021

AGENDA

Forum Handicap

Le 01 décembre 2021

Echelle : En région

Le CCAS de Tourcoing organise un forum handicap le 1er décembre 2021 de 10 h à 18 h à l'hôtel de Ville de Tourcoing. [Flyer](#)
Ouvert à tous. Renseignements au 03.20.11.34.97.

4e Baromètre sur l'emploi des personnes en situation de handicap

Le 02 décembre 2021

Echelle : En région

Save the date - webinaire "4e Baromètre sur l'emploi des personnes en situation de handicap" aura lieu le Jeudi 2 Décembre 2021 à 9 h 30. [Plus de détails.](#)

Rendez-vous le jeudi 2 décembre 2021 à 09h30 au lien suivant :
https://agefiph.zoom.us/webinar/register/WN__Eg0exvuQFCFbHDQNEbJ0g

Le Syndrome de diogène et les entassements

Le 07 décembre 2021

Echelle : National

La web conférence "Le Syndrome de diogène et les entassements" aura lieu le Mardi 7 Décembre 2021. [Programme.](#)
[Inscription.](#)

Comment recruter des personnes en situation de handicap dans la fonction publique ?

Le 09 décembre 2021

Echelle : National

Le webinaire national du FIPHFP sur "Comment recruter des personnes en situation de handicap dans la fonction publique ?" aura lieu le jeudi 9 Décembre 2021 de 10 h 30 à 12 h.

Pour s'inscrire cliquer [ici](#).

Ce webinaire est organisé par le Handi-Pacte Bretagne. Pour toute question, contactez : handipacte-bretagne@adeoconseil.com

Scolarisation des élèves polyhandicapés

Le 10 décembre 2021

Echelle : En région

L'Association Ressources Polyhandicap Hauts-de-France organise une journée d'échanges en visio-réunion, le vendredi 10 décembre 2021 sur le thème de la "Scolarisation des élèves polyhandicapés".

Cette journée d'étude et de partage d'expériences s'inscrit dans le cadre très porteur :

du Volet national Polyhandicap en cours, et notamment de sa fiche-action 15 « permettre aux enfants polyhandicapés d'accéder aux apprentissages et à la scolarisation », de la circulaire DGCS/DGESCO/113 du 2 juillet 2020 relative au cahier des charges des unités d'enseignement pour les élèves polyhandicapés, des recommandations publiées par la HAS en novembre 2020 sur « l'accompagnement de la personne polyhandicapée dans sa spécificité »

Programme à venir

L'inscription à cette journée est gratuite et ouverte à tous. Il vous suffit d'adresser un message (nom, qualité et mail) à l'adresse suivante arp.hdf@gmail.com

La culture pop au secours de la santé mentale adolescente

Le 15 décembre 2021

Echelle : En région

Le diplôme universitaire Adolescence. Reconnaître les complexités, prévenir les complications de l'Université de Lille a le plaisir de vous inviter à sa deuxième web-conférence grand-public : "La culture pop au secours de la santé mentale adolescente" le Mercredi 15 Décembre 2021 de 18 h 30 à 20 h . Le Dr Jean-Victor Blanc, Médecin psychiatre, APHP Sorbonne Université, auteur et conférencier culture pop et psy, rédacteur chez what'sup doc, animera cette conférence.

La conférence est ouverte à tout professionnel intéressé. Pour y assister, il suffit de vous connecter à l'heure dite via le lien suivant :

<https://univ-lille-fr.zoom.us/j/93075274976?pwd=ZGFSLSGNhbnhxU0VzanhXMUZxOFE2UT09>

L'expérience de vie fait elle compétence ? Entraide, soutien et accompagnement par les pairs

Le 21 janvier 2022

Echelle : National

La journée d'étude en ligne sur "L'expérience de vie fait elle compétence ? Entraide, soutien et accompagnement par les pairs" aura lieu le 21 Janvier 2021. [Affiche](#)

Information programme et inscription : <https://expairscompeten.sciencesconf.org/>

Colloque « En'Ve d'autre ch'Ose ! »

Le 10 mars 2022

Echelle : En région

Avec pour objectif de favoriser l'autodétermination des personnes en situation de vulnérabilité, le CREAI Hauts-de-France et le GREC'H s'associent pour organiser une journée d'étude le Jeudi 10 Mars 2022 : « En'Ve d'autre ch'Ose ! - Défis organisationnel et managérial » à l'Hôtel Mercure d'Arras.

Portée par la voix des personnes en situation de vulnérabilité, les évolutions réglementaires relatives à la transformation de l'offre (démarche RAPT, généralisation des CPOM, révisions des nomenclatures et des prestations, etc.) imposent un changement de paradigme quant à la place de la personne accompagnée. Dans une logique d'accès aux droits et de citoyenneté, les professionnels ont sans cesse à adapter leurs postures pour accompagner la singularité des parcours de vie.

Lors de cette journée d'étude, nous proposons d'aller à la rencontre de ce nouveau regard et de ces pratiques émergentes, les découvrir, et interroger leur transférabilité. A travers la présentation d'expériences innovantes et l'étude de nouvelles logiques d'action, nous questionnerons l'impact de ces profondes mutations sur le rôle et l'organisation du travail social.

Inscriptions auprès du CREAI Hauts-de-France : Contact : Kathy LECLAIRE Par mail : kleclair@creaihdf.org

Scolarités et protection de l'enfance

Le 11 mars 2022

Echelle : National

La journée d'étude "Scolarités et protection de l'enfance" aura lieu le 11 Mars 2022 à l'Université Paris Nanterre. [Appel à communication](#)

Plus de détails sur le site internet : <https://spe2022.sciencesconf.org/>

OFFRES D'EMPLOI

Chaque semaine, vous pouvez consulter les offres d'emploi en cliquant sur le lien présent dans le mail du Flash Infos.

Chaque semaine, l'intégralité des offres d'emploi est disponible sur [l'Espace Flash en cours](#), en cliquant sur « les dernières offres » (avec vos identifiants).

Tarifs Offres d'emploi :

Etablissements contribuant au CREAI : gratuit

Etablissements ou structures non contribuant : Première parution 120 €, parution supplémentaire 15 €

Tarifs Abonnement annuel au Flash Info :

Etablissements contribuant au CREAI : gratuit

Etablissements ou structures non contribuant : 145 €

Particulier : 59 €

Les adresses et informations recueillies font l'objet d'un archivage informatique pour une utilisation exclusive par le CREAI Hauts-de-France et ne sont pas cédées à des tiers. Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (art. 34 de la loi "Informatiques et Libertés" du 6 janvier 1978). Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez contacter le CREAI à l'adresse ci-dessous.

Flash Hebdomadaire édité et imprimé par le CREAI / 54 Bd Montebello / BP 92009 / 59011 Lille Cedex

Tél : 03.20.17.03.03. / Fax : 03.20.17.03.17. / ISSN 0753-6906

Responsable de la publication : Frédéric Ghyselen

Sélection des informations : Laurence Allaëys

Secrétariat de rédaction :

Cécile Boulogne

Adresse du site : <http://www.creaihd.fr/>

CREAI du Hauts-de-France

Siège social : 54, Bd Montebello - BP 92009 - 59011 Lille Cedex

Tél. 03 20 17 03 03 - Fax. 03 20 17 03 17
